



FORMATION CONTINUE 2023

VISIOCONFERENCE

**DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR
PATRIMOINE**

ACTUALITE EN DROIT DE LA FAMILLE

**Jeudi 1er juin
De 17h00 à 20h00**

Vincent EGEA

Agrégé des Facultés de droit
Professeur à Aix Marseille Université
Directeur du Laboratoire de Droit privé et de sciences criminelles
Consultant.

**80€ la séance
60€ / - 2 ans**

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Connaître l'actualité en droit de famille
- Résoudre efficacement les problèmes soulevés par les évolutions récentes
- Anticiper les difficultés futures

Pré requis : Être avocat.

Programme :

I - L'actualité législative et réglementaire : ce qu'il ne fallait manquer en 2022 et 2023

II - Actualités jurisprudentielles en droit des couples

- Actualités autour de la contribution aux charges du mariage
- La pratique de la nouvelle procédure de divorce : déjouer les pièges
- Une liquidation efficace des intérêts patrimoniaux des couples non mariés (PACS, concubins)

III. Actualités jurisprudentielles en droit de l'enfant

- Etablissement et remise en cause du lien de filiation : impact de la réforme de la procédure civile sur le droit de la filiation ; la réception des GPA faites à l'étranger
- Le droit de l'autorité parentale : parents, beaux-parents, résidence alternée, conventions d'autorité parentale, rôle du juge

Moyens pédagogiques : Support pédagogique remis après la formation.
Enquête de satisfaction de la formation.
Quizz d'atteinte des objectifs.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux) et 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

Présence des apprenants : Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EDASOP aux participants par mail au plus tard la veille de la formation. Si vous n'avez pas reçu le mail avant la formation, vérifiez dans vos spam et s'il n'y est pas, appelez l'EDASOP (05 61 33 06 99).

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2023 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap : Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE s.debalorre@edasop.fr

05 61 53 58 52